

Municipalité de Lac-Sainte-Marie

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le 1^{er} projet de règlement modifiant le Règlement de Lotissement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance ordinaire, tenue le 12 octobre 2016, le conseil a adopté le projet de règlement modificateur numéro 2016-10-001.**
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu mercredi le 9 novembre 2016, à 20h00, au Centre Communautaire de la municipalité, sise au 10, rue du Centre à Lac-Sainte-Marie. Les discussions porteront uniquement sur le projet de règlement modificateur. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera les dispositions applicables au règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.**
- 3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal sise au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, à Lac-Sainte-Marie, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.**
- 4. Ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.**

DONNÉ À LAC-SAINTE-MARIE, ce lundi 31 octobre 2016.



Yvon Blanchard, directeur général